Bordeaux

Thierry Perrigaud devant les terrains où seront construits les futurs bâtiments. Fin du chantier à l'été 2017. PHOTO THIERRY DAVID

Un nouveau toit pour les malades psychiatriques

SAINT-AUGUSTIN Installées jusque-là dans des maisons particulières rues de Canolle et de Belfort, des personnes atteintes de troubles psychiques seront rassemblées rue de Doumerc

CAROLINE CAMPAGNE
c.campagne@sudouest.fr

En friche depuis plusieurs années, les deux terrains situés à l'angle des rues de Doumerc, Louis-Braille et François-Daunes, qui font actuellement office de parking pour les riverains, seront bientôt occupés par un nouvel édifice, à vocation sociale. Ce centre, géré par l'association Rénovation, permettra d'encadrer en journée des personnes atteintes de troubles psychiques, jusque-là réparties dans des maisons individuelles à Bordeaux, rue de Canolle (SAVS Inser cité : Service d'accueil à la vie sociale) et rue de Belfort (Sessad : Service d'éducation spéciale de soins à domicile).

Deux bâtiments à construire

« Ces maisons particulières ne correspondaient plus aux nouvelles normes pour les handicapés et n'étaient pas vraiment pratiques. Nous nous sommes donc positionnés en vue de racheter ces deux terrains à la Métropole », explique Thierry Perrigaud, directeur général de l'association Rénovation. Le permis de construire a été déposé voilà une quinzaine de jours à la mairie de Bordeaux. « Les travaux devraient démarrer à l'automne 2016 pour une livraison à l'été 2017. Nous construirons deux petits bâtiments de type R+1, sur les deux parcelles, de part et d'autre de la Devèze, ruisseau canalisé. Et ils ne dénoteront pas avec les échoppes avoisinantes », raconte l'architecte Arthur Bartherotte, en charge de ce projet. Lors d'une réunion, le dossier a été présenté aux riverains dont certains ont fait part de leurs inquiétudes. Au contraire, d'autres semblent satisfaits que ces deux terrains vagues, un temps occupés la nuit par des prostituées venues des boulevards tout proches en voiture avec leurs clients, aient enfin trouvé un acheteur. Thierry Perrigaud tient à rassurer le voisinage.

> Ces personnes parfois victimes d'accident de la vie viennent trouver du réconfort dans nos structures

Une alternative à l'isolement

« Notre association a pour but d'aider des personnes en difficulté sociale ou psychique à vivre mieux et à s'insérer dans la société. Elle se présente comme une alternative à l'isolement ou l'enfermement. Ces personnes parfois victimes d'accident de la vie viennent trouver du réconfort dans nos différentes structures (16 établissements dans toute l'Aquitaine) », précise le directeur général de l'association Rénovation.

Le Sessad est un foyer d'accueil médico-éducatif qui privilégie l'aide à l'intégration scolaire et le SAVS accompagne des handicapés psychiques adultes mais qui n'ont pas de déficience intellectuelle. Par exemple, les accompagner et les aider à gérer leur quotidien sur le plan médical et financier. Vérifier s'ils ont bien pris leurs médicaments, quantifier leur budget.

« Les riverains de ce quartier doivent bien intégrer que nos patients ne dormiront pas sur place puisqu'il s'agit en quelque sorte d'un hôpital de jour privé. Et lorsque nous les accueillons dans nos établissements, ils sont toujours encadrés par nos éducateurs et nos soignants… C'est le but », ajoute Thierry Perrigaud.

En terme de capacité d'accueil, les deux structures peuvent recevoir 15 personnes chacune au maximum. « Un système de rotation fait qu'ils ne sont jamais très nombreux en même temps », insiste le directeur. Concernant le financement de ces travaux de construction, le Conseil général prend en charge le chantier pour le SAVS et l'Agence régional de santé celui du Sessad.

Le centre doit être construit à l'angle des rues de Doumerc, Louis-Braille et François-Daunes. Les travaux doivent démarrer à l'automne. IMAGE DE SYNTHÈSE ARTHUR BARTHEROTTE ARCHITECTURE

LE PIÉTON

a trouvé beaucoup de congénères du côté de la gare hier, qui marchaient comme lui à pied mais en traînant des bagages. Car il se trouve que les tramways et les bus ne circulaient pas en ce 1er mai. Les voyageurs qui sont arrivés nombreux en gare hier se sont en plus heurtés à un deuxième obstacle : celui de la journée sans voiture. Résultat, les rares taxis étaient pris d'assaut et les VCub pratiquement introuvables pour ceux qui pouvaient voyager léger. Il restait donc pour ceux qui n'avaient pas la chance d'avoir un chauffeur une saine séance de marche à pied.

PERMANENCES

CHARTRONS/GRAND-PARC/JARDIN PUBLIC
Anne Brézillon, maire adjoint, assure sa permanence demain de 10 h 30 à 12 h 30, à la mairie annexe de Fondaudège, 89 rue Fondaudège.

CENTRE-VILLE
Laurence Dessertine, maire adjoint, reçoit mercredi de 9 h 30 à midi sur rendez-vous à la mairie du quartier, 19, rue Père-Louis-de-Jabrun.

BASTIDE
Jérôme Siri, maire adjoint, reçoit demain, de 17 à 18 heures sans rendez-vous, à la mairie de quartier, 38, rue de Nuits.

CAUDÉRAN
Pierre Lothaire, maire adjoint, assurera sa permanence à la mairie de Caudéran, sur rendez-vous au 05 56 08 41 18, demain de 10 à 12 heures.